

**PROJET PEDAGOGIQUE**

**INSTITUTS DE FORMATION**

**SIMONE VEIL**

**CH SARREBOURG**

  

SOMMAIRE

**INTRODUCTION**

1. Philosophie du projet
2. Finalités des formations

2.1 Finalités spécifiques à la formatiton AS

2.2 Finalités spécifiques à la formation IDE

1. La pédagogie

3.1 Une pédagogie active

3.2 Une pédagogie active à visée professinnalisante

3.3 Une pédagoie variée

1. Une formation par alternance intégrative
   1. Les stages
   2. L’implication des professionnels de terrain
   3. L’accompagnement des apprenants en stage
   4. L’implivcation de l’apprenant
2. Un dispositif d’accompagnement individualisé
   1. L’accompagnement à l’institut
   2. L’accompagnement en stage
3. La politique qualité
4. Bilan de la formation
5. Le bien-être et la qualité de vie des apprenants
6. La formaiton continue
7. Une ouverture vers l’extérieur
8. Les moyens logistiques

**CONCLUSION**

**INTRODUCTION**

Le projet pédagogique, construit par l'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative, est un des éléments de référence pour la mise en œuvre des référentiels de formation. Il précise les orientations choisies et mises en œuvre au sein des instituts. Il donne du sens aux projets de formation qui sont développés au sein de la structure.

Le projet pédagogique des instituts s’inscrit dans la mouvance sociétale répondant à la loi du marché et aux évolutions des différents métiers sanitaires et sociaux. Sa construction est impactée par les modifications du contexte de la formation tant au niveau national qu’au niveau européen voir international. La formation des futurs professionnels nécessite d’être questionnée afin de faire évoluer les pratiques et ainsi s’adapter aux évolutions (accords de Bologne, universitarisation, formation tout au long de la vie, qualité de vie au travail, bien être en formation, certification, attractivité des métiers…)

La situation géographique et la position sur le territoire des instituts de formation Simone Veil du CH Sarrebourg lui confère des spécificités qui demandent encore aujourd’hui à être développées. Ainsi :

* Intégrer les caractéristiques régionales dans la formation
* Orienter les besoins de formation en lien avec les caractéristiques de la population du territoire
* Prendre en compte les stratégies régionales privilégiant une formation et une prise en soins de proximité
* Dégager une ingénierie de formation répondant aux besoins des établissements sanitaires et sociaux mais aussi aux besoins des usagers tant des étudiants en soins infirmiers, des élèves aides-soignants que des stagiaires paramédicaux mais aussi des patients,

Sont des priorités qui orientent les choix stratégiques mis en œuvre.

Le projet pédagogique permet à chacun des acteurs concernés de :

* Comprendre les conceptions professionnelles et pédagogiques qui sous-tendent l'organisation de la formation.
* Contribuer à la construction du projet de formation des étudiants

Le projet pédagogique est là pour tisser un fil conducteur entre les différents partenaires de la formation. Il se veut fédérateur pour construire la professionnalisation des apprenants. C’est un outil de communication tant en interne qu’en externe.

1. **Philosophie du projet**

Le projet pédagogique de l’IFS de Sarrebourg se base sur les valeurs humanistes et citoyennes. Quatre valeurs régissent les choix et orientations pédagogiques en lien avec des prises de décisions.

Pour chaque valeur, des mots clés ont été identifiés et guident les pratiques des membres de l’équipe et des partenaires de la formation.

Nous avons choisi de les illustrer sous forme de nuage de mots. Chaque présentation forme un tout logique s’imbriquant dans nos conceptions pédagogiques.

**Le respect**

[“La liberté c’est le respect des droits de chacun ; l’ordre c’est le respect des droits de tous.”](http://evene.lefigaro.fr/citation/liberte-respect-droits-chacun-ordre-respect-droits-tous-72.php)

Marbeau, Conseiller d’Etat français



**La bienveillance**

« [La tranquillité de deux mondes repose sur ces deux mots : bienveillance envers les amis, tolérance à l'égard des ennemis.](https://citation-celebre.leparisien.fr/citations/11843) »

Proverbe persan



**L’esprit d’équipe**

**La réussite appartient à tout le monde. C’est au travail d’équipe qu’en revient le mérite**

**Franck PICCARD**



**L’équité**

**« La première égalité, c’est l’équité »**

**Victor HUGO**



1. **Finalités des formations :**

Les formations aides-soignants et infirmières ont pour but de former des professionnels autonomes, responsables et réflexifs.

Nous souhaitons former des professionnels compétents capables de :

* Développer une posture professionnelle adaptée,
* Répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d’une pluri professionnalité,
* S’adapter à tout secteur de soins grâce aux connaissances, aux capacités d’analyse aux savoir-faire et aux savoir-être,
* D’établir des relations avec la personne soignée, son entourage ainsi qu’avec les autres professionnels de santé,
* S’adapter aux évolutions, s’engager, prendre des initiatives en participant activement au changement et à l’exercice professionnel tout en tenant compte des aspects économiques et sociaux,
* Se questionner quant à leurs pratiques professionnelles afin de les améliorer et de les faire évoluer.

Les finalités s’inscrivent dans une dynamique de développement des compétences et dans un processus de professionnalisation pour les apprenants.

* 1. **Finalités spécifiques à la formation AS**

Une réflexion ainsi que des analyses de situations de soins sont mises en place tout au long du parcours de formation des élèves aides-soignants pour en faire des professionnels compétents et réflexifs capables de s’adapter aux différentes situations de soins rencontrées.

* 1. **Finalités spécifiques à la formation IDE :**

Notre volonté est d’accompagner ceux-**ci dans une formation universitaire,** à chaque étape de leur parcours :

**L1 :** dans la compréhension et l’intégration des connaissances nécessaires à la prise en charge de situations professionnelles de complexités croissantes et un accompagnement au développement d’une identité professionnelle.

**L2 :** dans un agir, responsable en s’appuyant sur une logique cognitive permettant l’analyse des situations professionnelles.

**L3 :** dans une autonomisation permettant de développer des capacités d’initiatives, d’anticipation de questionnement, de positionnement, de responsabilité dans un champ multidimensionnel et en interdisciplinarité.

Ces étapes sont perméables entre elles et permettent à chaque apprenant de cheminer selon son potentiel et son parcours d’apprentissage.

1. **La pédagogie**

Les savoirs dispensés visent à développer chez les apprenants les aptitudes et les connaissances théoriques et pratiques indispensables aux compétences professionnelles pour l’exercice des métiers d’infirmière ou d’aide-soignant dans toutes leurs complexités et leurs singularités.

La mise en œuvre du projet se fonde sur plusieurs axes retenus par l’équipe pédagogique, en cohérence avec les finalités et les objectifs généraux de ces 2 formations.

* 1. **Une pédagogie active**

Nous souhaitons susciter chez le futur professionnel un engagement en tant qu’acteur et auteur de sa formation pour qu’il soit :

* **Acteur partenaire de santé**, capable de répondre aux besoins de santé d’une personne ou d’un groupe, en apportant des réponses adaptées et individualisées dans les domaines préventifs, curatifs, palliatifs, de réadaptation et de réhabilitation, dans le respect de ses compétences et en collaboration avec les autres professionnels de santé.
* **Acteur promoteur de santé publique** qui, par sa polyvalence d’exercice et de ses différents rôles, est appelé à intervenir auprès de la population dans différents secteurs d’activités, en tenant compte des aspects démographiques, socio-économiques, culturels et éducatifs.
* **Acteur institutionnel** capable de s’adapter aux évolutions, de s’engager, de prendre des initiatives et de participer ainsi à l’évolution de son exercice professionnel dans un souci d’amélioration de la qualité des soins, tout en tenant compte des aspects socio-économiques

Chaque apprenant utilise une stratégie d’apprentissage qui lui est propre et qu’il peut modifier et enrichir en fonction de ses expériences.

* 1. **Une pédagogie active à visée professionnalisante**

Durant la formation, le développement professionnel et personnel de chaque apprenant lui permet de multiplier ses expériences, de favoriser un questionnement sur ses pratiques professionnelles afin de construire son projet professionnel.

La pédagogie socioconstructiviste développe un apprentissage en contexte, par la médiation et l’interaction avec d’autres apprenants et professionnels pour explorer les représentations de chacun et donner du sens à la pratique professionnelle.

Différentes stratégies pédagogiques sont proposées pour l’accompagner dans ce processus de construction.

* + 1. *L’apprentissage à partir de situations de soins*

Les situations de soins étudiées à l'IFSI-IFASservent de support à l'apprentissage ; elles sont construites pour permettre de travailler les différentes compétences à acquérir. Elles sont utilisées tout au long des formations et donnent l’occasion de travailler 3 paliers d’apprentissage :



* + 1. La pratique réflexive

Pour Louise LAFORTUNE, la pratique réflexive suppose une mise à distance et un regard critique sur son propre fonctionnement ainsi qu’une analyse tant individuelle que collective des actions et des décisions prises en cours d'action. Le regard peut porter sur ce qui se passe, comment cela se passe, pourquoi cela se passe ainsi et ce qui pourrait être fait différemment[[1]](#footnote-1).

Des situations complexes et singulières sont travaillées pour explorer les conflits de valeurs lors des prises de décision, l’une de ces visées est de développer la réflexion éthique auprès des apprenants

La pratique réflexive est mise en œuvre lors de différentes activités :

1. *L’analyse de pratique*

Des temps d'analyses de pratique en groupe sont planifiés pendant les stages. Le retour sur la pratique, la réflexion et le questionnement sont accompagnés par un formateur et par un professionnel.

L’analyse de pratique se caractérise par la distance critique que prend l’apprenant par rapport à une situation professionnelle rencontrée en stage pour en comprendre le sens, approfondir ses connaissances et faire évoluer ses pratiques.

Dans le cadre de la formation aide-soignante, des analyses de pratiques sont réalisées sur les différentes périodes en milieu professionnel.

Dans le cadre de la formation en soins infirmiers**,** la méthodologie retenue se décline et évolue sur les 6 semestres de la formation.

|  |  |
| --- | --- |
| **Période** | **Contenu** |
| **ESI**  **Semestres 1 et 2**  **EAS**  **Parcours A et B** | **L’apprenant choisit et présente une situation de soins où il a été impliqué -** L’apprenantt formule les enseignements de cette analyse de pratique qu’il pourra transférer dans une situation similaire  Semestre 1 🡪 L’apprenant s’approprie la méthodologie de la description et de la contextualisation.  Semestre 2 🡪 L’apprenant s’approprie la méthodologie de l’analyse de pratiques  **Le formateur accompagne et guide l’apprenant.** |
| **ESI**  **Semestres 3 et 4**  **EAS**  **Parcours C** | **L’apprenant choisit et présente une situation où il a été l’acteur principal en tant que soignant.**  L’apprenant applique la méthodologie de l’analyse de pratique. Il réalise une critique constructive des actions qu’il a entreprises. Il fait apparaître les enseignements qu’il pourra transférer et/ou approfondir dans sa pratique professionnelle. Il établit un lien pertinent avec l’acquisition des compétences souhaitées.  **L'apprenant devient progressivement autonome dans la réalisation et la présentation de l’analyse.** |
| **ESI**  **Semestres 5 et 6**  **EAS**  **Parcours D** | **L'apprenant choisit et présente une situation où il a été l’acteur principal en tant que soignant.**  L’apprenant applique la méthodologie de l’analyse de pratique. L’apprenant réalise une critique constructive des actions entreprises et du travail d’analyse réalisé. Il fait apparaître les enseignements positifs et/ou les axes d’amélioration à apporter qu’il pourra transférer dans sa pratique professionnelle. Il établit un lien pertinent avec l’acquisition des compétences souhaitées.  **L’apprenant présente de manière autonome le travail réflexif demandé.** |

1. *L’exploitation de stage*

C’est un temps d’échange et de réflexion entre le formateur référent pédagogique et les apprenants sur la pratique professionnelle, à partir de contextes de soins particuliers vécus par les apprenants. Ce temps permet l’expression des vécus, des émotions, la confrontation des points de vue, la prise de distance nécessaire à la pratique professionnelle et l’analyse des situations vécues.

|  |  |
| --- | --- |
| **Période** | **Contenu** |
| **Semestre 1** | **Analyse de vécu de stage**  L'étudiant verbalise son vécu et ses émotions pour identifier :  Un point qu’il a compris, qu’il a appris ou qui l’a interrogé  Un point qu’il a aimé  Un point qui l’a affecté |
| **Semestre 2** | **Description d’une situation professionnelle observée et contextualisée en utilisant la méthode QQOQCP.** Elle permet de travailler la clinique, le sens, les hypothèses, les difficultés d’observation, les liens, les différentes prises en soins et surveillances. |
| **Semestre 3** | **Analyse thématique -** Elle permet de débattre à partir des interrogations et des réflexions récurrentes sur un thème |
| **Semestre 4** | **L'étudiant interroge la pratique professionnelle et repère une situation de soins en vue de réaliser un travail de recherche.** |
| **Semestre 5** | **Bilan du processus de professionnalisation- État des lieux**  A partir de la description par écrit de la prise en charge d'un groupe de patients, l'étudiant mesure l’écart entre ses connaissances, ses compétences, ses comportements, ses valeurs professionnelles actuelles et le professionnalisme attendu en fin de formation. |
| **Semestre 6** | **Réflexion** autour du projet professionnel et de l’identité professionnelle |

Dans le cadre de la formation aide-soignante, des exploitations de stage sont planifiées au retour en IFAS à l’issue des parcours de stage A,B et C.

1. *Les mises en situation en salle de simulation :*

Les objectifs pour les apprenants sont d’acquérir des habiletés pratiques, une pensée critique et ainsi développer et comprendre leur processus de décision en situation de simulation.

Nous mettons en place un accompagnement personnalisé en identifiant les axes d’amélioration et les points forts pour un groupe et pour chaque apprenant sur des scénarii de complexité croissante.

Les débriefings permettent une analyse post-évènementielle de l’action centrée sur les représentations individuelles en permettant une valorisation et une construction conceptuelle par le biais d’interactions du groupe.

Ces séquences permettent une valorisation de la confiance en soi par la construction progressive des Savoirs, une amélioration de la performance et la consolidation des compétences.

1. *L’écriture réflexive par le biais du travail de recherche :*

L’écriture réflexive occupe une place importante, les écrits gardent la mémoire du travail de la pensée, de ses errements, ils sont le témoin de l’activité cognitive par un effort de narration de l’apprenant dans divers travaux tels que les analyses de pratique systématiques figurant dans le portfolio, le travail écrit, le mémoire de fin d’études, favorisant la distanciation et la conceptualisation.

1. *Les accompagnements individualisés*

Chaque formateur a la responsabilité d’un groupe d’apprenants qu’il accompagne de manière individuelle et ou collective sur l’ensemble de leur parcours de formation. Cette démarche a pour objectifs :

* D’apprendre à connaitre l’apprenant en tant que personne
* De guider l’apprenant dans l’apprentissage et de l’accompagner dans l’acquisition de ses compétences,
* De l’initier à l’auto-évaluation et lui permettre de s'inscrire dans une progression,
* D’identifier avec lui des difficultés éventuelles d’apprentissage,
* De le guider et de l’aider à formuler clairement ses attentes et à acquérir une confiance en lui afin de devenir acteur de sa formation,
* De l’accompagner dans l’élaboration de son projet professionnel.

**Pour les étudiants en soins infirmiers**, une première rencontre avec le formateur référent pédagogique est organisée peu de temps après la rentrée pour établir un lien. Ensuite, des entretiens sont répartis sur les 3 années de formation et planifiés avant le départ, à l'issue de chaque stage et à la fin de chaque semestre après délibération de la Commission d’Attribution des Crédits (C.A.C.).

En cas de difficultés majeures, l’étudiant bénéficie d’un entretien avec le référent pédagogique, le formateur référent d’année en première intention et, en fonction de la situation, la directrice. A l’issue de l’entretien un contrat pédagogique peut être établi.

**Pour les élèves aides-soignants**, chaque apprenant bénéficie d’un suivi pédagogique individualisé de 7 heures répartis sur les 11 mois de formation.

Des entretiens spécifiques sont également planifiés en cas de difficulté à la demande de l’élève ou du formateur référent de promotion.

Des rencontres supplémentaires peuvent être réalisées à la demande des apprenants ou des formateurs. Chaque rencontre fait l’objet d’une synthèse écrite conservée dans le dossier de l ‘apprenant.

**En cas de difficulté persistante** de l’apprenant, des rencontres entre l’apprenant, le référent de promotion et la directrice de l’institut sont planifiées. Une traçabilité dans le dossier administratif est assurée.

3.3.3. Une pédagogie variée

Le formateur se place dans une posture d’étayage, il est le médiateur entre les Savoirs et leur intégration par les apprenants, dans un cheminement individualisé.

Le formateur accompagne les apprenants sur le plan individuel en tenant compte de leur zone proximale de développement en travaillant sur les conflits sociocognitifs rencontrés et permettre ainsi de réduire les tensions liées à la construction identitaire de chacun.

La formation est basée sur l’implication de chaque apprenant, par le biais d’une pédagogie active, centrée sur le questionnement, l’enseignement et la posture bienveillante.

Les apprentissages se construisent :

* **En présentiel, en face à face :** Les cours magistraux sont assurés par des enseignants universitaires, des professionnels issus de différents champs du secteur sanitaire et social et les formateurs permanents de l’institut de formation.
* **E-learning :** L’enseignement numérique distanciel est l’utilisation de nouvelles technologies numériques pour permettre l’apprentissage, en facilitant d’une part l’accès à des ressources et des services, d’autre part les échanges et la collaboration à distance.

Cela se concrétise par la mise en œuvre de cours accessibles sur la plateforme ARCHE en lien avec l’université de rattachement ; Université de Lorraine, Groupement de Coopération Sanitaire et English World spécialisé pour la formation en anglais ainsi que tout autre support jugé pertinent.

Dans le cadre de l’enseignement universitaire, l’Université de Lorraine met à disposition des IFSI des enseignements par vidéo réalisés par des professeurs d’université. Chaque étudiant inscrit et chaque formateur permanent disposent d’un droit d’accès par identifiant personnel.

Le recours au numérique peut être utilisé en présentiel et/ou en distanciel.

Ainsi, pour nous, **l’enseignement à distance permet une autonomisation et une responsabilisation des apprenants.** Nous faisons nôtre le principe que la recherche individuelle et **l’autoformation** (dans sa dimension cognitive, éducative, individuelle, existentielle, collective et sociale[[2]](#footnote-2)) ainsi développés sont une richesse à inclure dans le parcours de l’étudiant. C’est en ce sens une **pédagogie mixte** que nous proposons.

Afin de s’assurer de l’intégration des savoirs, un 1er visionnage à l’Institut est proposé, en salle de cours. Le formateur présent peut ainsi réguler en temps réel d’éventuelles difficultés et/ou questionnements. L’étudiant peut visionner le cours autant de fois qu’il le souhaite via la plateforme.

Des travaux dirigés d’intégration sont mis en place pour comprendre et assimiler les connaissances.

**L’apprentissage expérientiel**

Cet apprentissage est initié par l’intervention de patients experts dans le cadre des soins en cancérologie, axés sur le savoir expérientiel construit à partir du récit de vie en lien avec leur vécu de la pathologie.

**Partages inter promotions AS/IDE**

Une journée d’intégration est réalisée à la rentrée de septembre avec l’ensemble des apprenants de l’institut. Elle est co organisée et co animée par les formateurs et les ESI de 2ème année. Cette journée a pour visée de créer une dynamique inter-promotions et une inter-professionnalité.

Des enseignements inter-promotions sont programmés pour initier le travail en collaboration par des formations communes, d’échanges et de réflexions sur les thématiques de la violence conjugale et de la prise en soins dans le cadre de la fin de vie.

1. **Une formation par alternance intégrative**

Gérard MALGLAIVE[[3]](#footnote-3) définit l’alternance intégrative comme *« une combinaison d’une part, d’alternance inductive où est prise en compte l’expérience des étudiants pour illustrer les enseignements et d’autre part, l’alternance déductive où la pratique est vue comme l’application du savoir. »*

L’alternance entre l'enseignement théorique à l'institut et les stages cliniques sur le terrain permet aux apprenants de faire le lien entre les apprentissages, la vie professionnelle et la prise en soins des patients.

L'alternance permet aussi une expression et une analyse des situations vécues, des séances de formation et de conceptualisation hors situation de travail. Elle permet de ce fait d’utiliser les différentes ressources du terrain de stage comme fondements des savoirs et de l’expérience professionnelle.

Le déroulé alternatif est élaboré afin de garantir la qualité de l’enseignement théorique et clinique.

Lors de situations sanitaires exceptionnelles, l’équipe pédagogique est solidaire des professionnels de terrain et met ses compétences au service des professionnels de terrain ce qui permet de renforcer la collaboration entre les professionnels.

* 1. Les stages

Les stages sont le lieu d’expérimentation active et d’apprentissage progressif des situations professionnelles relevant de la compétence *de l’infirmier ou de l’aide-soignant* et permettent à l’apprenant de se confronter à la pratique professionnelle.

L’apprentissage en stage est :

* Un **apprentissage inductif**: le stage est un lieu d’acquisition de nouvelles connaissances. Les savoirs théoriques, techniques, organisationnels et relationnels utilisés dans les activités réalisées sont mis en évidence par les professionnels qui encadrent l'apprenant.
* Un **apprentissage déductif :** le stage est un lieu d’application et d’intégration des connaissances construites par l’apprenant.

Les stages s’effectuent en milieu hospitalier et extrahospitalier selon les disciplines fixées par le programme, dans des structures bénéficiant d’un encadrement adapté.

L’affectation des apprenants en stage est faite par la directrice en collaboration avec le référent des stages et sur avis des référents pédagogiques des apprenants.

**Dans la mesure du possible, la proximité géographique du lieu de stage et du domicile est prise en compte parmi tous les critères d’affectation.**

Pour les stages réalisés en dehors du Centre Hospitalier de SARREBOURG, une convention tripartite est établie. Elle est signée par la directrice de l’IFSI/IFAS, par l’établissement d’accueil et par l’apprenant.

Les démarches sont exclusivement faites par l’IFSI/IFAS.

1. *Dans le cadre de la formation en soins infirmiers*

Au cours de sa formation, l’étudiant effectuera au moins un stage dans chacune des 4 typologies de stage : soins de courte durée, soins en santé mentale et en psychiatrie, soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation, soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie.

Le dernier stage du semestre 6, stage de professionnalisation (7 semaines), est proposé par l’étudiant, **sous réserve des possibilités d’accueil et à condition** :

* Que l’étudiant ait acquis l'ensemble des compétences au regard du niveau de formation,
* Que la proposition s’inscrive dans une cohérence de parcours de l’étudiant,

L’affectation définitive est faite après avis du formateur référent des stages et du formateur référent du suivi pédagogique (qui peuvent conseiller un autre stage, au regard des besoins identifiés de l’étudiant et des places disponibles).

Ce choix est susceptible d’ajustements en fonction des évènements de scolarité et du contexte sanitaire.

Après signature des conventions, l’étudiant s’engage à ne plus modifier son choix. Cette démarche est débutée à partir du mois de septembre en utilisant les documents validés par la cellule qualité.

**Stage à l’étranger : ERASMUS**

Régulièrement des étudiants sont demandeurs de stages à l’étranger. Les motivations sont multiples, partir en stage à l’étranger permet à l'étudiant de s'adapter à une nouvelle conception des soins et de la santé, d'acquérir des méthodes de travail différentes et de développer un questionnement professionnel. En collaborant avec des professionnels et en prenant soin du patient, il accroît ses compétences linguistiques.

Les étudiants ont la possibilité d’effectuer des stages, dans le pays de leur choix, en respectant les critères de sécurité géopolitique. Ils peuvent également choisir le programme Erasmus+ et partir dans un des pays d’Europe. L’IFSI est charté Erasmus+, l’institut offre ainsi à ses étudiants une mobilité et des échanges avec des écoles et universités partenaires, préparant au métier infirmier à l’étranger.

1. *Dans le cadre de la formation aide-soignante*

Quatre périodes en milieu professionnel sont réalisés dans une pluralité de lieux.

Au moins une période est effectuée auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique, et une période auprès de personnes âgées.

La dernière période de la formation correspond à la période intégrative en milieu professionnel en lien avec le projet professionnel et permettant le renforcement des compétences afin de valider l’ensemble des blocs de compétences. Le choix de la période intégrative peut -être au choix de l’apprenant. Ce choix reste soumis à l’avis et à l’accord de la Directrice et de l’équipe pédagogique.

Le dernier stage est un stage de professionnalisation, des modalités spécifiques sont mises en œuvres.

**L’élève complète la fiche se trouvant en fin du livret d’accueil en émettant et en motivant 2 vœux par ordre de préférence. Elle est à remettre aux formateurs référents de promotion.**

En cas de difficultés particulières, le lieu de stage sera défini par le Directrice de l’IFAS en concertation avec l’équipe pédagogique et en fonction des possibilités d’accueil en stage.

* 1. L’implication des professionnels de terrain

Un travail de partenariat est initié depuis plusieurs années avec les professionnels de terrain par :

* L’identification de formateurs référents de stages
* L’élaboration avec certains services de situations emblématiques
* L’analyse de pratiques avec les professionnels du terrain
* La formation de professionnels de proximité et de tuteurs (plusieurs sessions/an)

Des rencontres avec les professionnels sont organisées pour permettre l’appropriation des référentiels de formation, des outils de suivi et repréciser les orientations pédagogiques.

Une dynamique de formation au tutorat *aide-soignant et au tutorat infirmier* est initiée dans les différentes structures. Des professionnels aides-soignants et infirmiers formés au tutorat accompagnent l’apprenant dans l’acquisition des compétences et de la posture professionnelle.

* 1. L’accompagnement des apprenants en stage

Nous veillons aux critères de qualification et de professionnalisation des lieux de stage à savoir :

* **Une charte d’encadrement** régionale est établie entre l’institut de formation et les terrains de stage Cette charte permet de garantir la prestation d’encadrement des apprenants et définit les missions de chacun des acteurs du terrain de stage :

**L’apprenant**

Le cadre

formateur

Le maître

de stage

Le tuteur

Les

professionnels

de proximité

* **Les responsables de l’encadrement :**
* **Le maitre de stage** représente la fonction organisationnelle et institutionnelle du stage. Il est le garant de la qualité de l’encadrement
* **Le tuteur** représente la fonction pédagogique du stage. Il assure un accompagnement des étudiants/*élèves* et évalue leur progression. Il formalise cette progression sur le portfolio lors des entretiens avec l’étudiant/*élèves* en cours et à la fin du stage.
* **Le professionnel de proximité** assure le suivi et la formation de l’étudiant au quotidien. Avec le tuteur, il fait le point sur l’encadrement de l'étudiant de manière régulière
* **Le cadre formateur référent de stage** assure la coordination du dispositif d’encadrement en stage avec le service d’accueil, accompagne les équipes dans l’utilisation des outils de suivi de la formation et régule les difficultés éventuelles.
* **Un livret d'accueil spécifique à chaque lieu de stage** complète la charte. Il est à disposition des apprenants à l’institut.

A l’issue de chaque stage, **les responsables de l’encadrement évaluent les acquisitions des éléments de chacune des compétences au cours d’un entretien avec l’étudiant.** L’évaluation prend en compte le niveau de formation de l’étudiant et se fonde sur sa progression en cours de stage.

* **Une convention tripartite** est établie entre l’institut, le terrain de stage et l’apprenant
  1. L’implication de l’apprenant

L’apprenant dispose d’un **portfolio**. C’est un outil d’auto-évaluation et de suivi du parcours de formation. Il lui permet de répertorier l’ensemble des éléments relatifs à l’acquisition des compétences, des activités de soins et de mesurer sa progression.

L’apprenant y inscrit ses réflexions portant sur les situations de stage rencontrées, sur sa pratique soignante lui permettant ainsi de s’autoévaluer, d’identifier des axes d’améliorations et de s’inscrire dans un processus de professionnalisation.

1. **Un dispositif d’accompagnement individualisé** 
   1. L’accompagnement à l’institut
2. *Par les formateurs*

* **Les entretiens**

Outre les entretiens mentionnés précédemment [[4]](#footnote-4) les formateurs assurent une écoute, un soutien et au besoin orientent l’apprenant vers un professionnel de santé compétent.

* **Les ateliers d’accompagnement à la réussite**

Des ateliers d’accompagnement à la réussite sont organisés pour faciliter l’intégration des connaissances de certains enseignements identifiés comme complexes.

Des ateliers d’accompagnement à la réussite personnalisés sont organisés :

* à la demande ponctuelle d’un groupe d’apprenant ou d’un apprenant
* ou sur proposition d’un formateur.

1. *Par les autres professionnels de l’institut de formation :*

Durant leur formation, les apprenants bénéficient également d’un accompagnement par les autres professionnels de l’institut de formation :

* **Les secrétaires :**

Elles accueillent et accompagnent les apprenants dans l’ensemble des démarches administratives. Elles assurent des missions administratives auprès de la direction et de l’équipe pédagogique.

* **La documentaliste :**

La documentaliste travaille en collaboration avec l’équipe pédagogique.

Ses activités s’articulent autour de :

* La gestion documentaire (Prêts-Acquisitions-Abonnements)
* La diffusion de l’information
* L’orientation, le conseil et l’accompagnement à l’autonomie des apprenants dans la démarche de recherches documentaires

Le centre de documentation est également ouvert aux personnels et aux professionnels de santé du territoire.

* **La directrice :**

Des entretiens ponctuels avec la directrice de l’institut de formation peuvent être planifiés à la demande de chacun des acteurs de la formation.

1. *Par les apprenants*

Des ateliers d’intégration des savoirs sont organisés et animés à l’initiative d’étudiants volontaires en lien avec leurs compétences antérieures.

Les initiatives pertinentes sont valorisées et soutenues par l’équipe pédagogique.

Un parrainage est réalisé entre les différentes années de formations en soins infirmiers.

* 1. L’accompagnement en stage

1. *Par les formateurs*

Dans le cadre du suivi pédagogique, les formateurs de l’institut effectuent un suivi des apprenants durant leurs stages.

**Pour la formation en soins infirmiers** :

En début de formation, une rencontre entre l’étudiant et le formateur référent du suivi pédagogique se tient pour un premier bilan d’accueil. Ces rencontres sont renouvelées à chaque stage.

En cas de difficulté repérée, le tuteur de stage en informe le formateur référent du suivi pédagogique. Une rencontre avec la participation du tuteur et éventuellement la directrice est organisée.

**Pour la formation aides-soignantes**, les formateurs référents de la promotion guident l’apprenant dans l’analyse de ses pratiques par des points d’étapes réguliers durant les périodes en milieu professionnel.

Des suivis individualisés sont effectués en cas de difficultés signalées par l’élève ou par les professionnels de terrain ou repérés par les formateurs.

1. *Par les apprenants*

Une entraide et une émulation collective est cultivée au sein des groupes d’apprenants des différentes formations pour favoriser l’évolution de chacun et forger les bases de l’esprit d’équipe.

C’est une manière de prendre conscience de chacun et de favoriser le travail en collaboration.

1. *Par les professionnels de terrain*

Un partenariat privilégié est développé depuis de longues années, il s’appuie sur une relation de confiance favorisant ainsi les échanges entre les professionnels de terrain et les professionnels de l’institut de formation. Ces liens forts permettent des échanges constructifs et une réactivité immédiate dans l’accompagnement des apprenants et une amélioration constante dans la stratégie pédagogique au bénéfice des apprenants.

1. *Par les patients*

En pratique clinique l’apprenant va à la rencontre du patient, il se trouve ainsi confronté à la problématique réelle vécu par ce dernier, ce qui lui permet d’appréhender la complexité des situations et la nécessaire adaptation des pratiques soignantes dans le parcours de soins singulier du patient.

1. La politique Qualité

Nous souhaitons au sein de notre Institut développer une culture d’amélioration continue de la qualité afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins des apprenants, mais également aux exigences réglementaires, aux attentes de nos partenaires (ARS, DRJSCS, Conseil Régional, Université) et aux besoins des établissements de santé.

Outre l'obligation pour les instituts de formation de s'inscrire dans une démarche qualité afin d'obtenir le renouvellement de leur autorisation et de répondre au référentiel national sur la qualité, cette démarche est pour nous un moyen :

* De clarifier l’organisation interne afin d'en assurer la lisibilité
* D’harmoniser les pratiques pédagogiques
* D’améliorer et de sécuriser l’ensemble des processus
* D’assurer une traçabilité, un suivi et une évaluation des activités réalisées
* De fédérer l'équipe dans une dynamique de projet en favorisant la participation et la responsabilisation de chacun des acteurs

Nous déclinerons notre politique qualité autour de 3 axes prioritaires. Ces axes sont applicables pour l’ensemble des formations réalisées à l’institut, que ce soit la formation initiale ou la formation continue

**Axe 1 : Accompagner l'étudiant dans son processus de professionnalisation**

* Accompagner l’étudiant dans la conceptualisation et l’analyse des situations et problèmes et développer une démarche de réflexion sur les pratiques professionnelles rencontrées
* Renforcer le partenariat avec les terrains de stage
* Améliorer l’efficience du partenariat avec les intervenants extérieurs
* Mettre en œuvre un suivi pédagogique individualisé et personnalisé

**Axe 2 : Capitaliser les compétences de l'équipe pédagogique et administrative**

* Assurer une traçabilité des activités réalisées
* Définir et formaliser l’ensemble des procédures à risques
* Structurer la gestion documentaire

**Axe 3 : Veiller à l'amélioration continue du dispositif de formation existant**

* Repérer et analyser les dysfonctionnements
* Mettre en œuvre des actions correctives et préventives jugées utiles et en mesurer l’efficacité
* Evaluer la satisfaction des apprenants et des employeurs

1. **Bilan de la formation**

**Par bloc de compétences/ Unité d’Enseignement**

Dans un souci d’apporter une pédagogie adaptée aux exigences des référentiels de formation, au contexte sanitaire, socio-économique et aux avancées des recherches, les apprenants évaluent la qualité des prestations offertes tant au niveau de l’enseignement clinique que de la qualité d’accueil et d’encadrement en stage. Des axes d’améliorations et des réajustements sont mis en place.

1. **Le bien-être et la qualité de vie des apprenants**

Les apprenants en santé représentent l’avenir de notre système de santé. Leur qualité de vie et leur bien-être sont une préoccupation majeure de notre institut :

Dans ce contexte les élèves aides-soignants participent au conseil de vie étudiants.

Des séances de relaxation sont proposées par un formateur après les cours.

Des temps de convivialité sont proposés : carnaval, fête de Noel…

Les locaux sont accessibles pour des temps de travail le soir à la demande des apprenants et en respectant un cadre horaire défini en lien avec la sécurité des locaux.

Un soutien psychologique par une psychologue peut être sollicité. Un partenariat est élaboré avec le Centre Hospitalier de Sarrebourg.

1. **La formation continue**

L’institut dispose d’un agrément pour la formation continue. Des formations dispensées dans ce cadre sont :

* AFGSU, gestes et postures pour les apprenants et les professionnels
* Tutorat infirmier et aide-soignant

Ainsi que d’autres formations cliniques en fonction des demandes.

Les instituts répondent aux sollicitations et peuvent être amené à répondre à des appels d’offre.

1. **Une ouverture vers l’extérieur**

**Journées Portes ouvertes :**

Tous les ans nous invitons les futurs candidats à venir à la rencontre de l’équipe pédagogique et des apprenants. Une visite des locaux, une présentation de l’institut, des ateliers de simulations sont organisés (massage cardiaque, réfection de lit, prise de paramètres sont proposés et animés par les étudiants infirmiers et les élèves aides-soignants).

**Forums des métiers**

L’équipe pédagogique anime des présentations de l’institut lors de forum en présentiel ou en visioconférence, répondant ainsi à la demande des futurs candidats.

**Salon infirmier**

Tous les ans les étudiants L3 se rendent au Salon infirmier et au Health Care, ce salon professionnel permet une dynamique dans leur projet de professionnalisation en découvrant toutes les innovations en santé, et il leur permet également de prospecter pour leurs futures embauches.

**Service Sanitaire**

Le service sanitaire est un temps de formation dédié à la prévention primaire qui porte sur la promotion de comportements favorables à la santé.

Il vise à la réalisation d’actions en direction d’un public : lycéens, collégiens, résidents de structures médicosociales…sur les thématiques répondant à un besoin de prévention primaire identifié.

1. **Les moyens logistiques** 
   1. **Les ressources documentaires et multimédia**

* **L’équipement informatique**

15 postes informatiques avec accès à Internet sont mis à disposition des apprenants par le Conseil Régional pour la recherche documentaire et pour la rédaction de travaux.

Ces ordinateurs sont disposés salle 6 (9 postes) et au CDI (6 postes) ainsi qu’une imprimante mise à disposition des apprenants en salle 6.

Des ordinateurs portables mis à disposition par le Conseil Régional peuvent être prêtés aux apprenants selon une procédure interne à l’institut.

L’IFSI est équipé de bornes WIFI.

* 1. **Les ressources en locaux**
* 1 amphithéâtre
* 3 salles de cours
* 2 salles pour travaux de groupes
* 2 salles de travaux pratiques
* Des petites salles de travaux de groupe
* 1 CDI

Une salle est mise à disposition par le Centre de Rééducation Spécialisé d’Abreschviller-Niderviller pour l’enseignement de l’AFGSU ou pour des travaux de groupe.

CONCLUSION

Le projet pédagogique de l’Institut de Formation se veut être un document fédérateur.

Il considère l’apprenant comme un adulte en formation, responsable de ces choix et acteur de son parcours de professionnalisation.

L’ingénierie pédagogique qui est construite est là pour professionnaliser les apprenants afin qu’ils puissent exercer leur raisonnement clinique en situation de soin et prendre une décision éclairée.

Les instituts de formation Simone Veil prennent en compte le parcours de l’apprenant en vue de favoriser une « pédagogie différentiée » et une « pédagogie de la réussite » pour cela un accompagnement personnalisé est proposé. Pour se faire un suivi pédagogique individuel est mis en place basé sur une relation professionnelle et de confiance entre deux adultes.

Penser la formation par l’approche compétence demande que le parcours de formation soit singulier et professionnalisant afin que chaque apprenant puisse se projeter comme futur professionnel. C’est un des axes privilégier par l’ensemble de l’équipe pédagogique et administrative des instituts de formation.

1. LAFORTUNE L., Pratique réflexive et dimension ; In Sciences croisées N° 7- 8 [↑](#footnote-ref-1)
2. Concept développé par Philippe CARÉ, *La nouvelle galaxie de l’autoformation,* 1996 [↑](#footnote-ref-2)
3. MALGLAIVE G., *Alternance et compétences*, In Cahiers pédagogiques n° 320 [↑](#footnote-ref-3)
4. Cf 3.2.2. e) Accompagnement individualisé [↑](#footnote-ref-4)